



# Métiers d'avenir

## États des lieux du secteur de l'agriculture

Recueil prospectif

Service d'analyse du marché de l'emploi et de la formation

Le Forem - Septembre 2013



# Préambule

Le Forem a initié un projet centré sur la détection de métiers d'avenir pour la Wallonie d'ici les 5 prochaines années. Ce projet vise non seulement à adapter et améliorer l'offre de prestations en regard des évolutions du marché mais aussi à l'anticiper, que celle-ci soit organisée par le Service Public Régional de l'emploi ou par les nombreux acteurs présent sur le marché.

En septembre 2013, Le service de l'Analyse du Marché Et de la Formation du Forem (AMEF), après avoir consulté plus de 300 experts wallons, publiait une première analyse sur les métiers d'avenir pour la Wallonie.

Cette vaste étude balaie largement les différents facteurs d'évolution sectoriels et leurs effets présumés sur l'évolution des métiers (sans se limiter au cadre strict de la réserve de main d'œuvre).

Plusieurs évolutions ont été relevées. L'appellation « métiers d'avenir » regroupe des nouveaux métiers, des métiers dont le contenu va évoluer, s'hybrider et/ou des métiers pour lesquels l'effectif en postes de travail va croître. Une première liste de métiers d'avenir est proposée, conjuguant un fort intérêt stratégique pour le secteur d'activité avec les besoins en effectifs et en qualifications.

Ainsi pour chaque secteur d'activités considéré, la compilation des facteurs sectoriels en quatre grands domaines de transformation a été organisée :

- Les progrès techniques et les innovations technologiques favorisent l'adaptation constante des métiers ;
- Les facteurs économiques (p. ex. la mondialisation de la concurrence, la tertiarisation de nos économies) ont un impact direct sur l'organisation du travail, la répartition des tâches et la structuration des métiers/fonctions au sein des chaînes de valeur de l'entreprise ;
- Les facteurs réglementaires, les certifications et autres normalisations influencent directement ou indirectement les fonctions des personnes ;
- Les modes de vie des personnes (p.ex. l'individualisation des modes de vie) influencent l'économie et génèrent des nouvelles demandes sociales, etc.

Tous ces facteurs interagissent, influencent l'organisation des processus de fabrication des produits ou de livraison de services et impactent – variablement selon le secteur – les chaînes de valeurs au sein des organisations.

Secteur par secteur, le Forem a tenté de déterminer avec les experts contactés de quelle manière ces facteurs influenceraient, à moyen terme, un ensemble de métiers proposés.

Les pages qui suivent présentent les principaux enseignements tirés pour un secteur ainsi qu'une liste (non exhaustive) de métiers identifiés comme d'avenir pour la Wallonie.

Le lecteur intéressé par une vue transversale sur l'ensemble des secteurs étudiés peut se référer à la publication complète accessible via le site du Forem :

Le Forem, Métiers d'avenir : états des lieux sectoriels et propositions de futurs – recueil prospectif, septembre 2013

<http://www.leforem.be/chiffres/chiffres-et-analyses.html>



# Agriculture

## 1. Principales tendances

Depuis plus de 30 ans, le nombre d'agriculteurs diminue. La tendance semble se poursuivre alors que de nombreux exploitants sont âgés et ne trouvent pas de repreneurs. Il est vrai que le coût de la reprise d'une exploitation est élevé et que l'activité agricole, en général, nécessite une mobilisation importante de capitaux.

En outre, la fluctuation des prix des matières agricoles, la diminution probable des aides financières européennes, ou encore les risques de crises sanitaires, n'offrent guère de garantie en matière de revenu. Certains se demandent alors si l'agriculture en Wallonie et ses métiers ont encore un futur ?

Le secteur agricole a pourtant déjà un pied dans le futur, à en croire l'évolution technologique qu'il connaît tant au niveau des machines qu'au niveau des technologies internet ou mobiles. L'agriculteur se doit à présent de maîtriser ces technologies mais aussi d'intégrer des informations complexes tant agronomiques, économiques que réglementaires.

Ces évolutions accompagnent l'augmentation de la taille des exploitations. Ce dernier phénomène, combiné à la baisse du recours à la main-d'œuvre familiale, devrait contribuer à la croissance de l'emploi salarié dans le secteur en Wallonie. Cette hypothèse doit tou-

tefois être nuancée tant la Wallonie se caractérise par une agriculture « à taille humaine », de « type familiale », dans laquelle le salariat se développe peu par manque de cultures et de moyens. Ces petites structures misent également moins sur la technologie et la vente de leurs produits sur les marchés mondiaux. Elles se tournent vers la diversification de l'activité, l'écoulement de leurs produits en circuits courts ou vers des labellisations de qualité. L'organisation en coopérative permet également aux petites structures de mutualiser certains investissements ou leur production.

Au-delà du développement du salariat, il existe un autre potentiel de croissance lié à la création d'activité. Dans le sillage d'un retour à la nature, apparaît un engouement de certaines personnes souvent non issues du « monde agricole » pour le maraîchage. Cette dernière activité s'avère relativement accessible : elle requiert de moindres investissements et moins de terrains, l'accès à ceux-ci restant particulièrement problématique.

Enfin, le potentiel de croissance se situe aussi dans la diversification : l'agriculture remplit une fonction nourricière, façonne les paysages, contribue au développement des zones rurales et depuis peu, participe à la production d'énergies « vertes ».

## 2. Facteurs d'évolutions

### Technologiques

L'évolution technologique constitue probablement un des facteurs les plus marquants dans le secteur agricole. Mécanisation, informatisation, usage d'internet et du GPS, voire intelligence artificielle, modifient profondément les modes opérationnels de l'agriculteur. Le phénomène est global, même si les techniques les plus « à la pointe » restent le fait d'une minorité. Ces progrès techniques ont permis aux agriculteurs de rationaliser le travail et d'exploiter de plus grandes surfaces. La concentration des exploitations est d'ailleurs une tendance lourde. La maîtrise de ces outils nécessite un degré de compétences techniques relativement élevé. Concernant les machines agricoles, leur degré de complexité et leur coût impliquent le recours à des sous-traitants (entrepreneurs de travaux agricoles) pour louer, piloter, conduire ou entretenir ces outils. De plus en plus de mécaniciens et de conducteurs de machines seront demandés à l'avenir.

Outre le travail de production, la technologie, dont l'internet mobile, permet également de gérer l'information (cours des produits, analyses des sols via satellites, etc.). Il en résulte une « intellectualisation » du métier d'agriculteur, se rapprochant davantage du chef d'entreprise que de l'ouvrier (on parle d'« agriculture de la connaissance »).

En corollaire, le niveau d'étude des jeunes agriculteurs tend à être de plus en plus élevé.

Les progrès phytopharmaceutiques ou chimiques (engrais, semences et produits phytopharmaceutiques, etc.) et les biotechnologies constituent également une évolution technologique marquante qui a stimulé le rendement agricole. Mais cette évolution rencontre d'autres facteurs qui pèsent de plus en plus dans le développement de l'agriculture, comme : l'acceptation sociale, la prise en compte de la protection de l'environnement dans la législation et les politiques de subsides (voir rubrique relative aux facteurs réglementaires), le prix des intrants<sup>1</sup> (cf. facteurs économiques), la dépendance aux industries phytopharmaceutiques, etc. Malgré l'ambivalence de ce facteur, la recherche et le développement apparaissent pour beaucoup comme la clé du maintien de la compétitivité au niveau international.

L'évolution technologique en matière de traçabilité des produits (d'étiquetage intelligent) facilite leur progression dans la chaîne logistique. Cette évolution semble peu marquer les métiers du secteur si ce n'est en termes de charge administrative.

### Économiques

Des investissements de plus en plus importants sont nécessaires notamment en raison de la mécanisation et de l'agrandissement des exploitations. L'accès au foncier est de plus en plus difficile ; les terres agricoles sont de plus en plus rares et chères. Cela contribue, avec d'autres facteurs, à la diminution du nombre d'exploitants et donc d'exploitations. La hauteur des investissements nécessaires constitue un frein à la

1. Les intrants sont les différents produits apportés aux terres et aux cultures (engrais, amendements, produits phytosanitaires, etc.).

reprise d'exploitations. Celles-ci sont alors reprises par d'autres exploitations qui les agrandissent encore davantage. L'agrandissement des exploitations est également source de création d'emplois salariés. Avec l'émergence d'un salariat, l'agriculteur devra disposer de compétences en Gestion des Ressources Humaines (GRH) ou faire appel à un sous-traitant. L'importance des investissements nécessite de la part de l'exploitant des compétences en gestion, ou de se faire conseiller en la matière.

Parmi les autres facteurs pesant sur les coûts, le prix des intrants et le prix de l'énergie jouent un rôle particulier. Les prix des produits agricoles connaissent une très forte volatilité (avec parfois des baisses importantes) sur les marchés mondiaux libéralisés, dans un monde de surcroît soumis aux aléas climatiques. Ajoutons à ces aléas les effets des différentes crises sanitaires. Dans ce contexte, les aides européennes s'avèrent pour d'aucuns essentielles à la survie de certaines exploitations (cf. facteurs réglementaires).

Tant en amont qu'en aval, l'agriculteur, « atomisé », est en position de faiblesse face à de grands groupes industriels ou de distribution. La combinaison de ces facteurs contribue à la baisse du nombre d'exploitants. Dans ce contexte difficile, des stratégies se mettent en place :

- diversification des activités, ajoutant à l'activité agricole une activité d'hébergement ou d'animation, surtout dans les petites exploitations ;
- production (ou économie) d'énergie, notamment au travers de la biomasse ou en cultivant des produits non alimentaires à destination de l'industrie énergétique (bioéthanol) ou de la construction (isolant) ;

- transformation des produits des filières courtes et vente directe aux consommateurs ;
- labellisation des produits en lien avec le terroir ou encore avec le mode de production biologique par exemple ;
- mutualisation des ressources, notamment via des coopératives (notamment les CUMA) ou les groupements d'employeurs.

Deux tendances se dessinent alors avec, d'une part, des exploitations de plus en plus grandes qui écoulent notamment leur production sur les marchés internationaux et, d'autre part les exploitations plus petites qui trouvent des solutions alternatives pour augmenter leurs revenus. Ces deux types d'évolutions impliquent une croissance de l'emploi salarié, soit par le recrutement direct de salariés dans les plus grosses structures, soit par la sous-traitance (recours à des entrepreneurs de travaux agricoles, à des conseillers, à des vendeurs, etc.) ou la coopération (par exemple, le groupement d'employeurs). Le besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux différents besoins devrait néanmoins émerger de manière progressive en Wallonie.

Afin de rapprocher la production du consommateur tout en stimulant la création d'emplois, de petites exploitations maraichères pourraient être créées. L'activité maraichère pourrait même se développer en ville ; le projet est actuellement à l'état d'étude à Bruxelles. Le développement de la culture maraichère créera des emplois d'ouvrier agricole car il s'agit d'une activité peu mécanisée.

Enfin, l'agriculture étant soumise au rythme des saisons, des travailleurs saisonniers peu qualifiés sont

engagés pour des travaux manuels notamment pour la cueillette des fruits.

L'agriculture représente moins d'1 % du PIB mais 5,6 % de l'export. C'est la qualité et la spécificité de la production wallonne qui constitue le moteur des exportations.

## Réglementaires

La réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 impliquera au moins deux changements majeurs :

- une baisse probable des aides directes pour les agriculteurs de nos contrées en raison d'une répartition des subsides plus équitable entre les pays dans une Union élargie, d'un budget global limité et du découplage des aides.
- un « verdissement de la PAC » : les aides directes favoriseront les comportements respectueux de l'environnement (la PAC s'inscrit dans les objectifs 2020 en termes de lutte contre le changement climatique).

La libéralisation du marché agricole mondial devrait s'accroître, accroissant la concurrence internationale et la variation des prix. Ce verdissement de la PAC devrait concrètement favoriser les filières « bio », l'agriculture extensive, les mesures visant à économiser ou produire de l'énergie et la récupération et valorisation des déchets agricoles. En même temps, l'agriculture devra être plus efficiente. Dans ce contexte de réforme de la PAC, les fonctions de conseils, notamment au sein des services de conseils agricoles, pourraient jouer un rôle important.

En Europe, les normes environnementales, sanitaires ou encore liées au bien-être animal sont réputées comme étant strictes. Ce phénomène devrait continuer à s'accroître.

Par ailleurs, en raison des réglementations, la charge administrative est de plus en plus lourde et demande des compétences, nécessaires à sa gestion.

### Sociétaux/démographiques/culturels

La population d'agriculteurs est relativement âgée et le renouvellement ne se fait que partiellement. Les raisons sont, entre autres, liées au manque d'attrait du métier et aux investissements importants à consentir pour la reprise d'une exploitation. Vu le manque d'héritiers et les difficultés liées à la reprise (notamment en raison du prix du foncier), il est fort probable que ces exploitations soient reprises par d'autres exploitants déjà en activité, amplifiant ainsi le phénomène de concentration.

La part de « main-d'œuvre familiale » tend à diminuer alors que la taille des établissements augmente, au profit donc d'emplois salariés. Si cette tendance se poursuit, le monde agricole passera d'un modèle basé sur la structure familiale à un modèle organisationnel plus classique d'entreprise avec des salariés et une gestion des ressources humaines.

La consommation de produits « bio » continue à progresser (malgré la crise), et « l'art culinaire » revient à la mode. L'engouement pour les potagers collectifs semble être un symptôme d'un phénomène plus global

de « retour à la nature ». En ville ou à la campagne, de petites exploitations maraîchères pourraient voir le jour dans ce contexte.

## 3. Synthèse métiers

Après avoir décrit les principaux facteurs d'évolution qui pourraient influencer le secteur en Wallonie dans les 3 à 5 ans à venir, cette rubrique présente les effets attendus sur les métiers du secteur agricole.

Sous-secteurs	Hybridation/changement des activités du métier (dont les contenus évoluent)	Potentiel de croissance de l'emploi	Émergence, nouveaux métiers
Agriculture	Responsable d'exploitation	Maraîcher	-
	Agent agricole polyvalent		
	Agent de remplacement		
Service aux agriculteurs	Mécanicien d'engins agricoles	Conseiller en gestion agricole	-
	Entrepreneur de travaux agricoles	Conseiller d'agriculture	
Diversification	-	Professionnels de la vente / marketing	-
		Métiers de la transformation (ex : fromager)	
		Exploitant d'hébergement touristique	
		Animateur	

Source : Le Forem

## 4. Zoom sur certains métiers

**Sources et références** : diverses sources ont été utilisées afin de recueillir l'information présentée pour chacun des métiers évoqués sous ce chapitre. En plus des descriptions reprises sur la plateforme en ligne du Forem « Horizons Emploi », dans les offres d'emploi déposées au Forem ainsi que dans le répertoire des métiers du Forem ou de Pôle emploi, les contenus présentés ont été enrichis d'informations issues de la littérature, de sites internet professionnels, sectoriels ou généralistes ou encore de témoignages d'experts internes et externes consultés. En fin de section, une rubrique regroupe les références bibliographiques et sites internet consultés.

Chaque métier du secteur dont les contenus seraient influencés par les facteurs d'évolution développés dans les rubriques qui précèdent est positionné en fonction de son évolution présumée (en termes de compétences et/ou de volume d'emploi).

### 4.1. Métiers dont les contenus évoluent

#### ■ RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Le responsable d'exploitation assure la direction technique d'une ou plusieurs unités de production agricole. En général, il procède lui-même en tout ou en partie aux travaux de culture ou d'élevage.

Ce métier semble devoir figurer parmi les « métiers d'avenir » bien plus en raison des transformations qu'il vit que de son potentiel de croissance. En effet, depuis plus de 30 ans, le nombre d'exploitants diminue. Par contre, le contenu du métier change : il s'intellectualise et se complexifie : L'évolution technologique touche tant les machines que les processus de production. La gestion des activités ou la vente des produits (automatisation, électronique, informatique et internet), la complexité de la législation, la libéralisation des marchés, font de l'agriculteur avant tout un chef d'entreprise.

En conséquence, la formation de base nécessite d'être renforcée. Il est d'ailleurs à présent courant que l'exploitant agricole soit diplômé de l'enseignement supérieur. Néanmoins, au vu de l'évolution du contexte, la formation continue et la remise en question régulière des pratiques agricoles s'imposent.

#### ■ AGENT AGRICOLE POLYVALENT (DÉNOMMÉ ANCIENNEMENT « OUVRIER AGRICOLE »<sup>2</sup>)

L'agent agricole polyvalent exécute de manière autonome les activités attribuées par le responsable de l'exploitation qui se rapportent aux grandes cultures ou à l'élevage. Il est capable d'exploiter l'outil informatique et de régler et d'entretenir les machines-outils.

L'appellation « agent agricole » et la définition qui vient d'en être donnée (inspirée des travaux réalisés dans le

cadre du SFMQ) témoignent de l'évolution de ce métier vers plus d'autonomie (anciennement intitulé « ouvrier agricole » qui effectuait ses tâches « sous le contrôle du chef d'exploitation »). L'agent agricole devient plus autonome et met en œuvre des compétences techniques nombreuses et variées. La qualification requise, selon certains, devrait être de niveau supérieur.

Proches de l'agent agricole polyvalent, les agents agricoles d'élevage et de grandes cultures ont le même profil à l'exception d'une moindre polyvalence et d'une spécialisation accrue dans l'une ou l'autre branche d'activité.

L'évolution du métier touche donc davantage au contenu du métier ; les activités changent partiellement voire sont empruntées à d'autres métiers. L'évolution en termes d'effectifs est moins claire : les besoins existent notamment en raison du phénomène de concentration, mais les exploitants manquent de moyens financiers pour recruter. De plus, la culture du salariat dans le secteur agricole wallon est peu développée. Les exploitations sont de tailles plus petites qu'en Flandre et le modèle « familial » reste fort présent, même si celui-ci tend à s'éroder lentement au profit d'une main-d'œuvre « non familiale ».

#### ■ AGENT DE REMPLACEMENT

Les familles d'agriculteurs se sont ouvertes à la société des loisirs et prennent parfois des vacances. Par

2. Dans le cadre des travaux du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), le « profil métier » a été revu mettant en avant notamment une plus grande autonomie de l'agent par rapport au profil précédent d'ouvrier agricole.

ailleurs, la population d'exploitants vieillit et se retrouve exposée à des incapacités de travail pour des raisons de santé. Dans ces deux cas, l'activité de l'exploitation doit être maintenue par un tiers. La solidarité familiale ne suffit plus toujours et des formes de solidarités plus organisées et plus formelles voient le jour : les services de remplacement. L'agent de remplacement ne constitue pas un métier en soi. Il s'agit avant tout d'un agriculteur, soit lui-même exploitant ou agent agricole expérimenté. Toutefois, cette forme d'activité est révélatrice de l'évolution dans le secteur et les demandes sont régulières. Tout comme les métiers d'exploitant ou d'agent agricole, l'évolution touche avant tout le contenu des activités plutôt que l'importance de l'effectif.

L'agent de remplacement assure la direction technique d'une ou plusieurs unités de production agricole, en remplacement de l'exploitant. L'agent de remplacement a des compétences techniques ainsi qu'une bonne connaissance du monde agricole. L'agent doit savoir écouter et recevoir des consignes. Il doit être polyvalent et capable de s'adapter aux différents agriculteurs. L'agent doit pouvoir faire face à toutes les situations et ressentir rapidement les besoins, les exigences et les façons de travailler des exploitants.

### ■ MÉCANICIEN D'ENGINS AGRICOLES

Le mécanicien d'engin agricole entretient, répare, adapte des machines, installations ou véhicules utilisés dans l'agriculture (tracteurs, semoirs, distributeurs d'engrais, etc.). L'évolution technologique et la création d'entreprises de travaux agricoles, spécialisées dans la fourniture et/ou la conduite d'engins, stimulent les besoins en mécaniciens.

### ■ ENTREPRENEUR DE TRAVAUX AGRICOLES

L'entrepreneur effectue des travaux agricoles (labourage, récolte, semis, etc.), qui impliquent le plus souvent l'usage de machines spécifiques pour le compte de tiers. En raison de la mécanisation, du coût et de la complexité des machines, de nombreux agriculteurs auront davantage tendance à passer par une société de travaux agricoles pour les travaux des champs.

## 4.2. Métier avec un potentiel de croissance de l'emploi

### ■ MARAÎCHER

Le maraîcher réalise l'ensemble ou une partie des opérations de culture de légumes, primeurs, fruits, plantes aromatiques, etc., en vue de leur commercialisation.

Certaines personnes, non issues d'un cadre familial agricole, attirées par un retour à la nature, se tournent vers le maraîchage, activité agricole plus accessible en termes d'investissements.

Le métier est présenté par certains comme ayant un potentiel de développement. Ce développement semble devoir être accompagné de modifications du contenu du métier, voire d'hybridation des profils. Le métier nécessite en effet des compétences issues de plusieurs autres professions. L'exercice du métier étant souvent envisagé dans le cadre d'une autocréation d'activité, il s'apparente à celui d'exploitant agricole. Le métier devrait, à terme, nécessiter la mobilisation de plus de qualifications.

À l'heure où le nombre d'exploitations agricoles diminue d'années en années et où la reprise de fermes est de plus en plus difficile en raison du désintérêt des descendants et/ou du coût d'une telle reprise, le maraîchage apparaît comme « une porte d'entrée » pour démarrer une activité dans le secteur agricole.

### ■ PROFESSIONNEL DE LA VENTE

Le professionnel de la vente assure la vente au comptoir des produits agricoles relevant de sa spécialité à une clientèle de particuliers. Il ne s'agit pas d'un métier couramment actif dans le secteur. L'exploitant ou l'agent agricole, lorsqu'il vend directement ses produits – la filière courte étant une solution de plus en plus courante pour augmenter les marges bénéficiaires – doit disposer de compétences en vente. Certaines coopératives recrutent des commerciaux pour démarcher et vendre les produits. Il s'agit alors d'intermédiaires de commerce.

### ■ PROFESSIONNEL DU MARKETING (CONSEILLER)

Ce conseiller élabore et propose la stratégie commerciale. Après analyse et évaluation des différentes composantes du marché, il conseille sur les orientations tactiques, les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en place.

Tout comme le métier de vendeur, le professionnel du marketing n'est pas un métier courant dans le secteur. Toutefois, il s'agit de compétences utiles à l'agriculteur lorsqu'il commercialise lui-même sa production. Selon les situations, l'agriculteur se dotera de la compétence,



consultera un organisme de conseil ou sous-traitera l'activité marketing.

### ■ EXPLOITANT D'ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Il gère et administre l'hébergement, par exemple un gîte à la ferme, dont il est le propriétaire. Il s'agit d'une des options de diversification qui a le plus de succès, notamment grâce au soutien dont l'activité bénéficie. Par cette voie, les agriculteurs obtiennent des compléments de revenu.

La demande est importante et le potentiel d'emploi pourrait le devenir également. Toutefois, cela nécessite de nombreuses autres compétences et des investissements importants. S'adapter aux clients et innover sera de plus en plus nécessaire.

### ■ ANIMATEUR

L'animateur organise des activités d'animation en lien avec les thèmes de l'agriculture et de la ruralité, au sein de fermes pédagogiques par exemple. Il s'agit d'une autre voie de diversification à succès dans le secteur. La difficulté est de pouvoir allier connaissances agricoles, compétences pédagogiques et techniques d'animation. Très peu d'exploitations occupent un animateur. Il est davantage probable que l'exploitant ou l'agent agricole acquière des compétences en animation plutôt que de voir, dans le secteur, apparaître des animateurs professionnels.

### ■ MÉTIERS DE LA TRANSFORMATION

Le professionnel de la transformation effectue les opérations liées à la fabrication artisanale du produit transformé de la ferme.

Autre voie de diversification, la transformation directe des produits permet de valoriser la production et d'augmenter les marges bénéficiaires via les filières courtes. Glaces, fromages, beurre, etc. issus de la ferme connaissent un succès grandissant au sein de la population. Ces métiers de la transformation ne relèvent pas non plus de l'activité agricole au sens strict<sup>3</sup>.

### ■ CONSEILLER EN GESTION AGRICOLE

Le conseiller en gestion agricole aide à la tenue des comptes et au montage des dossiers financiers et de demandes de subsides.

Le potentiel de développement de ce métier dans l'agriculture est réel. Les exploitants agricoles, lorsqu'ils ne disposent pas eux-mêmes des compétences, éprouvent le besoin d'être conseillés en matière de gestion. Avec l'accroissement de la taille des exploitations et/ou les diversifications des activités, cette activité pourrait s'avérer stratégique pour le secteur.

### ■ CONSEILLER D'AGRICULTURE

Le conseiller d'agriculture assure une assistance et un suivi technique auprès des exploitants agricoles

ou horticoles. Au vu des évolutions réglementaires et de la complexité technique du métier, le rôle de conseiller d'agriculture répond à un réel besoin dans le secteur. Le métier s'avère toutefois complexe et nécessite des connaissances d'ingénieur, d'agriculteur et de technicien.

---

3. Pour plus d'information sur le secteur de l'artisanat voir le chapitre consacré au commerce, et pour la production de produits alimentaires voir celui relatif à l'industrie agro-alimentaire.

## Références Bibliographiques

BOIKETE (P.), *L'agriculture belge, bilan et perspective*, IEV et FWB, Bruxelles, 2012.

Centre d'analyse stratégique, *Les secteurs créateurs d'emploi à moyen terme*, Paris, 2012.

Centre d'analyse stratégique, *Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030*, Paris, 2012.

CESW, Dossier : *l'agriculture Wallonne*, Wallonie, n°112, mai-juin 2012.

Commission européenne, *Résumé de l'analyse d'impact - La politique agricole commune à l'horizon 2020*, Bruxelles 2011.

Crédit agricole, *La confiance des agriculteurs en léger recul face aux incertitudes économiques et réglementaires*, Communiqué de presse, 27 juillet 2012.

Le Forem, *Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème des secteurs verts en Wallonie - Synthèse*, mai 2010.

LESDOS-CAUHAPÉ (C.), *L'agriculture en 2011 en France et en Europe - La progression des résultats se poursuit*, INSEE Première n°1406, Paris, Juillet 2012.

SPF Économie, *P.M.E., Classe moyenne et Énergie, DGSIE, Chiffres-clés de l'agriculture 2012*, Bruxelles, 2012.

Terra Economica, *100 métiers d'avenir - Trouver un emploi dans l'économie verte*, Terra eco, Hors-Série, décembre 2011-janvier 2012.

### Sites Internet :

[www.sraw.be](http://www.sraw.be)

[www.fwa.be](http://www.fwa.be)